

Congé parental d'éducation



Fiche pratique – Service Impact emploi association -Congé parental d'éducation

Congé parental d'éducation à temps partiel

La prise d' un congé parental à temps partiel doit faire l'objet d'un avenant au contrat de travail .

Cette absence n'est pas à saisir sur le bulletin.

Congé parental d'éducation à temps complet

L'absence est à saisir dans le logiciel, avec le nombre d'heures théoriques au contrat.

Mai 2022	Periode d'emploi	01/05/2022	au	31/05/2022	2e Trimestre 2022			
Quotité	80,00	manifs	1 ère	2 ère	3 ère	4 ère	5 ère	autres
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Salaire de base	1 200,00	soumis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		non soumis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
☐ Retenue fiscale à la source 15%								
Régul. salaires								
Primes gratifications	Ajustement sur le net	Chômage	intégration PP prévoyoir		res éléments revenus bruts			
Heures Supp	Absences	Congés payés	Avantage en nature		Frais professionnels			
Base pour la retenue	1 200,00	Horaire théorique mensuel à temps complet		154,00				

Motif	date de début	date de fin	date de reprise	Complément libellé	Nombre heures	Mt retenue
Congé parental d'édu	01/05/2022	31/05/2022	01/06/2022		81,23	1 200,00
				<		>
Total :						1 200,00